

Extrait du Grands Reporters

<http://www.grands-reporters.com>

Une série de Rene Backman

Les guerres d'Hollande 2/3.

- Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 12 octobre 2016

Date de parution : 6 juin 2016

Grands Reporters

Après les opérations décidées par François Hollande en Afrique, les interventions en Irak et en Syrie s'avèrent plus que discutables. Elles obligent l'état-major à disperser sur plusieurs théâtres de conflit les moyens humains, matériels, financiers très limités dont il dispose. À ce jour, la France n'en retire aucun bénéfice stratégique ou diplomatique.

Dans les entretiens qu'il a accordés au journaliste américain Jeffrey Goldberg, et qui nourrissent un long article intitulé « La doctrine Obama » publié dans le numéro d'avril du mensuel The Atlantic, le président américain revient sur l'épisode, désormais célèbre, du différend franco-américain de l'été 2013 à propos des frappes envisagées sur la Syrie.

[ALLER SUR LE SITE DE MEDIAPART](#)

Alors que Barack Obama avait prévenu, un an plus tôt, que l'utilisation d'armes chimiques par Bachar al-Assad constituerait une « ligne rouge », il avait refusé de s'associer aux frappes voulues par Paris pour punir Bachar al-Assad d'avoir utilisé, le 21 août, des armes chimiques contre la population d'une région proche de Damas.

Les objectifs avaient été sélectionnés par l'état-major français, les avions étaient armés et prêts à décoller lorsque François Hollande qui ne voulait ni ne pouvait agir seul, avait donné l'ordre d'annuler la mission.

Alors que Hollande était, selon les confidences recueillies par Goldberg, « l'Européen le plus enthousiaste en faveur d'une intervention militaire », Obama, manifestement influencé par les réticences d'Angela Merkel, dont il respectait les jugements, et conforté dans son choix par la décision du parlement britannique, opposé à une attaque contre la Syrie, avait décidé que le prix d'une frappe en Syrie serait plus élevé que l'inaction.

Il n'était « pas prêt à autoriser une frappe ». Il soupçonnait en fait Bachar al-Assad de vouloir installer des civils comme "boucliers humains" sur les principaux sites visés. « Larguer des bombes sur quelqu'un juste pour prouver que vous êtes capables de le faire est la pire raison d'utiliser la force », répétait alors Obama à ses visiteurs et à ses collaborateurs.

Les civils et les militaires qui ont fréquenté l'Élysée après cette punition avortée de Paris contre Damas gardent en mémoire les propos acerbes tenus, pendant des semaines, par François Hollande et ses conseillers contre Barack Obama et David Cameron, considérés comme des mous et des dirigeants sans parole.

Signe d'apaisement ou de résignation au pragmatisme stratégique imposé par Washington : un an plus tard, le 14 septembre 2014, l'allié frustré qu'était François Hollande décidait d'associer la France à l'opération « Inherent resolve » (Détermination absolue) déclenchée depuis un mois, en Irak par les États-Unis, à la tête d'une coalition d'une vingtaine de pays.

Ce sera l'opération « Chammal », du nom d'un vent de nord-ouest qui souffle plusieurs fois par an, surtout en été, sur l'Irak. Destinée à contenir en Irak l'expansion de Daech et à préparer la nouvelle et piètre armée irakienne à reprendre un jour les villes conquises par le "califat", en commençant par Fallouja, Mossoul et Tikrit, l'opération à laquelle Paris apporte quelques Rafale et Mirage 2000 est surtout aérienne. Mais plusieurs des coalisés dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France vont aussi déployer au sol, en plus des forces spéciales, chargées du renseignement et de "l'éclairage" de certaines cibles, des conseillers affectés à la formation de l'armée irakienne.

En dehors des objectifs à moyen terme de cette opération, la France a-t-elle défini une stratégie à plus long terme

dans la région ? A-t-elle une idée claire et affirmée du type de régime dont elle entend soutenir l'instauration dans la région ? Du rôle que la religion, ou les religions, doivent tenir dans les institutions à venir ? Partage-t-elle sur ce point les intentions de ses partenaires ? A-t-elle fait un choix clair, à côté des groupes armés rebelles laïcs, attachés à la démocratie qu'elle entend aider, de ceux qui peuvent être des alliés provisoires tolérables et de ceux avec lesquels toute coopération est exclue ? Entre la lutte contre Daech et la contribution à la chute du régime de Bachar al-Assad, a-t-elle choisi un objectif prioritaire ?

Si c'est le cas, elle l'a jusqu'à présent plutôt mal démontré sur le terrain. Si ce n'est pas le cas, ce qui est à craindre, vu le climat d'improvisation qui caractérise ce pouvoir, elle a fait une erreur fatale aux yeux de l'amiral Édouard Guillaud, ancien commandant du Charles-de-Gaulle, puis chef d'état-major des armées.

« Lorsque on entreprend une intervention militaire, expliquait cet expert en opérations extérieures lors d'un colloque au Sénat en octobre 2015, il faut impérativement penser ce qui précède l'intervention, c'est-à-dire le contexte global, dans lequel on va intervenir, et ce qui va suivre l'intervention, c'est-à-dire l'objectif qu'on veut atteindre. Si vous négligez l'avant et l'après, et si vous n'êtes pas en contact avec la population, c'est l'échec garanti. L'intervention américaine de 2003 en Irak, pour abattre le régime de Saddam Hussein, nous en a fourni un exemple éclatant. »

582 frappes françaises, 11 820 frappes américaines

Aujourd'hui, alors que du côté américain, près de 5 000 hommes sont de retour plus ou moins discrètement en Irak, du côté français, un millier d'hommes ont été déployés en Jordanie et aux Émirats arabes unis pour armer, protéger, entretenir les avions de combat et une centaine de parachutistes entraînent en Irak des soldats irakiens. Selon le Pentagone, plus de 11 800 frappes, visant plus de 20 000 cibles, ont été lancées depuis l'été 2014 par les avions de l'opération « Inherent resolve ». Plus de 80 % de ces frappes, qui ont éliminé près de 27 000 combattants de l'État islamique ou des branches locales d'Al-Qaïda, ont été le fait d'appareils de l'US Air force.

Le ministère français de la défense revendiquait au 29 mars dernier 3 642 sorties aériennes et 582 frappes qui ont permis de détruire 1 028 objectifs. Bilan modeste, même si le nombre hebdomadaire des missions a doublé depuis que François Hollande a décidé en septembre 2015, face à l'accroissement du risque terroriste en France, d'étendre l'opération « Chammal » à la Syrie.

Bilan d'autant plus modeste que la présence militaire française sur le terrain est très coûteuse. Certains responsables militaires déplorent d'ailleurs que, dans la planification des opérations, les impératifs budgétaires priment sur les impératifs opérationnels au point de mettre en péril le succès de l'opération envisagée, et la sécurité des soldats engagés. Ce qui contribue à nourrir les questions sur l'opportunité et l'utilité réelles d'opérations comme « Chammal ». Elles ressemblent davantage, faute de justification plus convaincante, à des coups politico-médiatiques qu'à des choix stratégiques mûrement pesés.

La disproportion entre le nombre total de frappes (11 800) et le nombre de frappes lancées par les appareils français (582, soit 4,9 %), ou entre le nombre total d'objectifs détruits (22 000) et le nombre d'objectifs détruits par les avions français (1 028, soit 4,6 %), est énorme. Même si l'on ajoute aux missions d'appui au sol ou aux frappes les sorties de reconnaissance et de renseignement, elle oblige à s'interroger sur la véritable fonction de l'engagement français au sein de la coalition.

S'agit-il de participer, en partenaire à part entière, à une stratégie élaborée et exécutée en commun ou simplement, comme le dit un aviateur, de « montrer les cocardes » ? C'est-à-dire d'afficher sa présence avec un objectif davantage diplomatique et politique que militaire.

Entendu en décembre 2015 par la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, le général Didier Castres, sous-chef d'état-major « opérations », avait écarté les remarques sur la modestie des objectifs de Chammal et insisté sur l'augmentation spectaculaire de la participation française que représentait l'engagement dans la région du porte-avions Charles-de-Gaulle et de son groupe aéronaval.

En effet, les 18 Rafale et les 8 Super Étendard du porte-avions permettent de tripler ou presque les moyens aériens français dans la région. Mais en seize mois, le Charles-de-Gaulle n'a été mobilisé au large du champ de bataille que pendant six mois. Deux mois de février à avril 2015 et quatre mois de novembre 2015 à mars 2016. Et personne n'ignore, à l'état-major de la coalition, comme au ministère français de la défense, qu'avec ou sans les appareils du Charles-de-Gaulle, ce n'est pas dans le ciel que Daech sera vaincu.

« Aucun conflit ne peut se gagner sur la seule base d'une campagne aérienne », a d'ailleurs concédé devant les sénateurs le général Castres, avant d'avouer que « les armées sont actuellement engagées dans toutes leurs dimensions au-delà de leur contrat opérationnel » et que « la marge pour agir davantage est par conséquent étroite ».

Confirmée par la décision, prise au début de l'année, de retirer deux Mirage 2000 à l'opération « Barkane », qui n'en avait que six, pour renforcer la "base aérienne projetée" (BAP) de « Chammal » en Jordanie, forte désormais de huit appareils, cette logistique de la pénurie pose clairement la question des moyens de l'armée française.

Elle aurait dû conduire les responsables à s'interroger non seulement sur la légitimité et la légalité juridique des frappes au Moyen-Orient, mais aussi sur la capacité de la France à persévérer dans cette diplomatie de l'intervention.

« Aucune plus-value politique et diplomatique »

« Il faut être clair, affirme le général Vincent Desportes, ancien directeur de l'École de guerre, aujourd'hui conseiller de Panhard général défense et professeur associé à Sciences-Po. On peut admettre que nous étions fondés à intervenir au Sahel ou en Centrafrique car la stabilité de l'Afrique et son avenir concernent directement la France. Et parce que c'est notre zone stratégique naturelle d'emploi des forces. Mais je l'ai déjà dit et je le répète : chacun sa guerre.

Les États-Unis, par l'imprudence de leurs interventions, ont profondément et durablement déstabilisé le Moyen-Orient. C'est donc d'abord à eux d'affronter les conséquences de leurs erreurs et de régler les problèmes qu'ils ont créés.

« Quant à nous, nous avons des moyens limités, et nous ne pouvons que les saupoudrer ici et là, comme nous le faisons en Syrie et en Irak où nous manquons de tout, même parfois de bombes. La vérité est que dans ces deux pays, nous sommes en réalité inexistantes et que ce que nous mobilisons là-bas, nous empêche d'être plus efficaces au Sahel ou en Libye, où nous avons des responsabilités.

Par ailleurs, compte tenu de la modestie de notre présence au Proche-Orient, croyez-vous que les Américains nous associent à leurs choix ? Non. Le résultat stratégique est donc assez moyen. »

Les écoles militaires enseignent que toute intervention doit respecter cinq grands principes stratégiques : " 1) Il ne faut s'engager que lorsqu'on peut influencer la stratégie. " 2) Il ne faut intervenir que là où cela a du sens stratégique, c'est-à-dire lorsque l'action vise à préserver les intérêts ou à assumer les responsabilités du pays qui

s engage. " 3) Il faut définir des objectifs réalistes, que l'intervention peut atteindre. " 4) Il ne faut intervenir que quand l'action est compatible avec les moyens disponibles, immédiatement et à terme. " 5) Il ne faut jamais faire le premier pas sans envisager le dernier.

Inutile d'être général ou expert en stratégie pour constater que si certains de ces principes peuvent s'appliquer à « Serval », aucun d'entre eux n'a été pris en compte dans l'engagement en Irak et en Syrie. Les faits le confirment : ni le volume de l'aide clandestine apportée, à travers la DGSE, à certains groupes "fréquentables" de la rébellion, ni la participation à « Inherent resolve », ni la formation dispensée à quelques milliers de militaires irakiens n'ont contribué à stabiliser l'Irak ou à améliorer le sort des Syriens. Ils ne donnent pas plus à Paris une influence significative sur la conduite quotidienne de la guerre ou sur les diverses initiatives diplomatiques destinées à y mettre un terme.

La France ne participe même pas au comité au sein duquel sont discutés l'instauration et le respect des trêves. Et rien ne montre non plus que, malgré les pertes infligées sur le terrain à Daech ou aux djihadistes du Front al-Nosra par la coalition, mais aussi par Damas et ses alliés, la menace terroriste se soit éloignée de la France.

Alors qu'au début de cette année, Washington s'est résigné à une coordination de fait des frappes aériennes de la coalition avec celles de Damas et de ses alliés russes, non pour viser les mêmes cibles, mais pour éviter au moins des incidents de vol malencontreux, Paris continue d'affirmer que Bachar al-Assad doit partir, mais se montre de moins en moins disposé à livrer à ses alliés au sein de la rébellion les armes – missiles anti-chars et anti-aériens – qui permettraient de bousculer le rapport de force sur le terrain.

« En quelques mois, confie un conseiller militaire français, chargé de l'aide aux combattants rebelles à partir de la Turquie et de la Jordanie, certaines unités que nous avons aidées avaient perdu près de la moitié de leurs combattants, découragés par la violence des combats et revenus dans les camps de réfugiés après avoir abandonné ou vendu leurs équipements, ou recrutés par des groupes djihadistes qui les payaient mieux.

Dans le même temps, une partie du matériel que nous avons fourni s'est retrouvée achetée, ou récupérée lors des combats entre les mains des djihadistes. Et l'Armée syrienne libre, notre partenaire privilégié, a perdu une bonne partie de ses positions. »

François Hollande, dans cet Orient compliqué, aurait-il tout faux ? Le moins que l'on puisse dire c'est que même si Daech a perdu du terrain et se retrouve sur la défensive en Irak comme en Syrie, les objectifs officiels revendiqués par Paris – soutenir la composante la plus démocrate et laïque de la rébellion syrienne et participer à l'endiguement, puis à la destruction de Daech – sont loin encore d'être atteints.

La phase actuellement en préparation des opérations de « Inherent resolve », qui prévoit le passage à une logique plus offensive, sera difficile, sinon impossible à assumer pour la composante française. Faute de personnel disponible, de moyens adaptés, de munitions suffisantes, « Chammal » ne pourra pas assumer les missions prévues dans le cadre d'une campagne d'appui à une opération au sol contre Raqqa ou Mossoul. À moins d'engager sur le terrain des forces spéciales et des hélicoptères d'attaque, ce qui pour l'heure n'est pas prévu.

« Faute de vision globale de la situation et de priorisation rationnelle de la menace entre la lutte contre Bachar al-Assad et la lutte contre Daech, constate le général Desportes, nous sommes aujourd'hui impliqués dans une guerre à laquelle nous n'apportons aucune plus-value militaire et de laquelle nous ne pouvons attendre aucune plus-value politique et diplomatique, ce qui est désastreux. »

[ALLER SUR LE SITE DE MEDIAPART](#)

Les guerres d'Hollande 2/3.

Post-scriptum : Directeur de la publication : Edwy Plenel Directeur éditorial : François Bonnet Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS). Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 28 501,20-. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071. Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart. Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris Courriel : contact@mediapart.fr Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08 Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90 Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20-, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris. Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.